

Compte rendu de "Les os, les cendres et l'Etat" par  
**ESQUERRE, Arnaud, Paris, Fayard, 2011**

Lucas Guffanti

► **To cite this version:**

Lucas Guffanti. Compte rendu de "Les os, les cendres et l'Etat" par ESQUERRE, Arnaud, Paris, Fayard, 2011. Revue française de science politique, 2012, 62 (4), pp.721 - 722. hal-02405541

**HAL Id: hal-02405541**

**<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02405541>**

Submitted on 11 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Esquerre (Arnaud) - *Les os, les cendres et l'État*. -**

Paris, Fayard, 2011 (Histoire de la pensée).

336 p. Bibliogr.

L'ouvrage d'Arnaud Esquerre participe de ce que l'on peut considérer comme une tentative française de refondation de ce qui a été traditionnellement appelé « sociologie de la mort ». L'auteur prend soin de préciser le caractère trouble d'une notion comme *la* mort et préfère s'intéresser à un objet concret, matériellement situable par le chercheur et visé par le droit :

les restes humains. À travers cette nouvelle dynamique, ce sont les anciennes références telles que Louis-Vincent Thomas qui sont mises à distance au profit d'un dialogue international et d'un retour aux études de cas détaillées. *Les os, les cendres et l'État* a donc pour premiers mérites de mettre clairement en avant cette démarche de refondation et d'expliquer dès le départ que la notion de déni de la mort, qui fut l'idée directrice de cette branche d'études pendant des années, doit être dépassée. Si certains auteurs anglo-saxons ont remis en cause ce supposé processus de refoulement dès les années 1980, il aura fallu attendre ce livre pour en trouver une dénonciation française aussi limpide. L'ouvrage est organisé autour d'une déclinaison des restes humains où l'on retrouve des objets aussi différents que des cendres, reliques saintes, ou cadavres livrés à l'exposition ou à l'enquête criminelle. L'ouvrage est donc divisé en trois grandes parties (crémation, exposition et profanations), chacune comportant une méthodologie différente et des conclusions intermédiaires. A. Esquerre tente de montrer en quoi la gestion de ces diverses formes de restes peut être ramenée à la question de l'État et s'intéresse pour cela aux controverses, pratiques sociales et jugements qui y sont liés.

Dans la première partie, c'est l'histoire de la législation sur la crémation qui est étudiée. À travers le dépouillement d'archives de projets et d'ouvrages relatifs à la crémation, on découvre d'abord la teneur des débats quant à l'autorisation de la combustion des corps entre les 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. L'auteur montre alors les références antiques et religieuses mobilisées par les partisans ou détracteurs du procédé, puis il analyse les arguments moraux qui sont avancés et en note la complexité. C'est ensuite la période de 1976 à 2008 qui retient son attention puisque qu'il s'agit d'une parenthèse où les cendres pouvaient « circuler librement sur le territoire » avant d'être, en règle générale, réassignées par la loi à l'espace du cimetière républicain. La fin de cette période – que l'auteur voit notamment caractérisée par un nouveau rapport au corps comme moyen – est particulièrement intrigante. On découvre alors tout le discours qui fut développé par le législateur dans son ambition de réguler le sort de ces restes. Ce dont les rapports parlementaires parlent à travers le sujet de la destination des cendres, c'est aussi d'une certaine conception de l'être humain digne du respect imposée par des lois républicaines, y compris après la mort. Si on peut regretter une

accumulation un peu fastidieuse de chiffres à certaines pages, cette première partie sert d'abord à poser le premier jalon d'une conclusion de l'auteur : il existe une logique territoriale à la gestion de la mort, c'est-à-dire un principe d'intégration des morts au sol de la nation et donc de construction communautaire.

La deuxième partie se concentre sur l'exposition de cadavres, des reliques saintes jusqu'aux projets commerciaux ou scientifiques plus récents. C'est là que l'enquête de l'auteur se révèle proprement passionnante de par la qualité des matériaux mobilisés (jurisprudence, registres, entretiens et observations) et leur analyse. Il révèle comment l'État tente de réguler non plus seulement les cendres, mais tous les fragments d'êtres humains qui représentent différents « degrés de corporéité » selon les contextes. L'auteur montre que l'exposition autorisée de pièces anatomiques par des musées n'a pas toujours des vertus scientifiques claires, de même que des reliques saintes peuvent être mises en scène. Il remet donc en question le raisonnement de ceux qui ont critiqué l'exposition avortée *Our Body*. A. Esquerre conclut sur le sujet en discutant du monopole de l'État sur l'exhibition des corps, main mise qui ferait suite à celle de l'Église sur ce thème. C'est peut-être ici que sa recherche se fait la plus convaincante et appelle le plus de suites : la diversité des arguments des responsables politiques et l'étendue de l'intervention juridique qu'il révèle montrent le soin que les institutions apportent à gérer le cadavre et à l'assigner dans un espace public réglementé. C'est donc au final la question de l'intérêt qu'a l'État à se préoccuper de ces restes que l'auteur étudie sous l'angle d'une communauté « morte-vivante » rattachée à un territoire.

La troisième partie traite des profanations de cimetières mais aussi du sort réservé aux cadavres lors des enquêtes judiciaires. L'auteur montre cette fois-ci le monopole de l'État sur les restes humains à travers son édicton de ce qui est sacré ou non : l'État lui-même, en dépit de sa pratique d'autopsies et d'exhumations, ne peut attenter à l'intégrité d'un cadavre.

On notera que les lecteurs déçus par le caractère foisonnant de cette étude trouveront un petit appendice méthodologique en fin d'ouvrage (un peu court toutefois : on pense notamment à l'ethnographie multi-sites de George E. Marcus).

Au final, l'auteur démontre ici l'importance affichée publiquement pour la localisation des restes, ainsi que l'établissement *via* ces derniers d'une identité collective : une communauté de morts et de vivants, faite de mémoire et de pratiques sociales différenciées. Le soin apporté aux descriptions, quelques notes d'humour, et surtout l'attention à produire une recherche empirique et minutieuse sur un sujet aussi complexe font du livre d'A. Esquerre une contribution stimulante et bienvenue dans cette refondation de l'étude de la mort.

**Lucas Guffanti** -  
Sciences Po Paris